

S N C T A

5 VOTES POUR
1 VOTE CONTRE

1 ABSTENTION

UNSA
AC

USAC
CGT

Le projet d'XP a été **soumis au vote des OS** lors du CSA du 10 février.

L'**USAC-CGT**, malgré le résultat de la consultation, a voté **CONTRE**.

L'**UNSA-AC** s'est abstenue.

Il est également important de signaler que l'**USAC-CGT a voté POUR sa proposition dans le cadre « 2002 »**, cautionnant de ce fait les **renforts de service en horaires individuels**. Pour mémoire, suite à la consultation de 2022, le SNCTA avait retiré son projet d'XP dès le début du CT, comme il s'y était engagé.



Pour le changement de la date limite de dépôt des congés vers J-25, une période de transition s'appliquera jusqu'au 26 mars (donc J-25 = 1^{er} mars).

**Avec 5 votes POUR, le CSA a acté la mise en place de l'XP au CRNA/SE.
Celle-ci débutera le 6 mars 2023.**